

Signal du Luguet

Cézallier - Anzat-le-Luguet



Point de vue sur les Monts Dore depuis Artout (Juliette Amant)



Le cirque glaciaire d'Artout et le Signal du Luguet, deux très beaux lieux du Cézallier !

Ce parcours vous fera découvrir les hauts plateaux du massif du Cézallier marqués par ses grands espaces sauvages, pâturages, vallons, ruisseaux et zones de tourbières. Profitez au cours de cette randonnée de l'horizon sur les volcans de la chaîne des Puys, les massifs du Sancy et du Cantal.

Infos pratiques

Pratique : Pédestre

Durée : 4 h 30

Longueur : 13.5 km

Dénivelé positif : 483 m

Difficulté : Moyen

Type : Boucle

Thèmes : Faune, Flore, Point de vue, Sommet

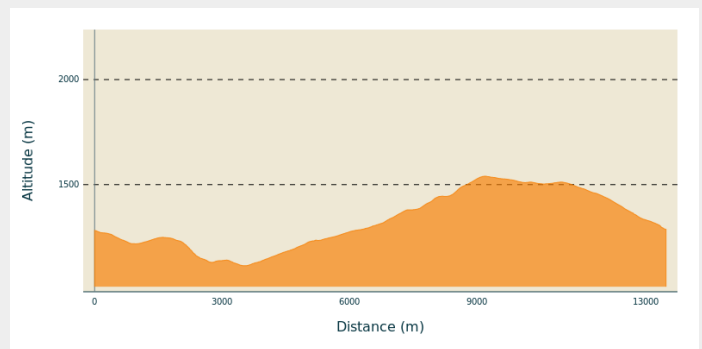
Itinéraire

Départ : Parrot, foyer de ski de fond

Arrivée : Parrot, foyer de ski de fond

Communes : 1. Anzat-le-Luguet

Profil altimétrique




Altitude min 1114 m Altitude max 1540 m

1. Traverser et monter le chemin à droite en laissant le GR et la direction du Luguet. Au niveau des premières constructions rencontrées, bifurquer à droite par une sente. Dépasser toutes les maisons, monter tout droit.
2. À une fourche, aller à droite. Avant un petit abri en dur à proximité du bois, se diriger à droite sur environ 500 mètres.
3. Quitter le chemin pour franchir à droite un escabeau. À travers les pâturages, suivre à main droite la clôture qui surplombe le cirque. Franchir un nouvel escabeau et immédiatement suivre à gauche en suivant la clôture. Après un troisième escabeau, aller en face jusqu'à la lisière du bois. La suivre à gauche, sur environ 750 m. Ne rentrer pas dans le bois, tourner à gauche.
4. À une intersection, bifurquer à droite en suivant une clôture pour rejoindre un large chemin carrossable. Passer entre les bois du Cézalier et de la Croix des Champs, sous le Signal du Luguet. Descendre et prendre la route à gauche sur 100 m.
5. Virer à droite dans une sente d'estive, suivre la clôture jusqu'à l'arrivée.

Sur votre chemin...



- Le Semi-Apollon (A)
-  Le cirque glaciaire d'Artout (C)
- La marmotte (E)
- Le point de vue Sancy - Chaîne des puys (G)
- Le Signal du Luguët (I)

- L'Arnica des montagnes (B)
- Les estives et la race Salers (D)
- La Pulsatille des Alpes (F)
- La Vipère péliade (H)
- Le Merle à plastron (J)

Toutes les infos pratiques

Recommandations

- Veuillez à respecter l'environnement dans lequel vous vous trouvez : emportez vos déchets, évitez de déranger les espèces sauvages et domestiques.
- Tenez votre chien en laisse.
- Merci de votre contribution à la préservation des sites que vous parcourez.

Comment venir ?

Accès routier

Se rendre à Parrot (Commune d'Anzat-le-Luguet) :

- Venant du Nord (Clermont-Ferrand) prendre la direction Ardes-sur-Couze, puis Anzat-le-Luguet, suivre les D23 et D721 jusqu'à Parrot (Commune d'Anzat-le-Luguet).
- Venant du Sud, passer par Allanche puis Pradiers.
- Venant de l'Est, passer par Ardes, prendre la D23 puis la D721 direction le Luguet.
- Venant de l'Ouest (Condat, Marcenat) via la D679 direction Chamaroux (D724) puis Boutaresse (D721).

Parking conseillé

Foyer de ski de fond

Sur votre chemin...



Le Semi-Apollon (A)

Espèce montagnarde de couleur blanche, elle présente deux taches noires dans la cellule de l'aile antérieure. Elle est présente entre 900 et 2000 m d'altitude et affectionne les formations herbacées riches en fleurs ou les prairies de fauches. Espèce menacée, elle est inscrite sur la liste des insectes protégés.

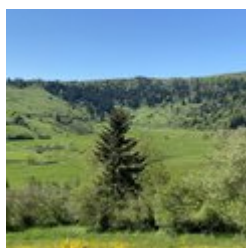
Crédit photo : R. PUISSAUVÉ



L'Arnica des montagnes (B)

Plante principalement montagnarde typique des sols acides et pauvres en éléments nutritifs. Ses populations, fortement malmenées par l'agriculture intensive deviennent de plus en plus rares. L'Union européenne considère l'Arnica comme une espèce végétale d'intérêt communautaire dont le prélèvement dans la nature et l'exploitation est susceptible de faire l'objet de mesures de gestion.

Crédit photo : SMPNRVA



Le cirque glaciaire d'Artout (C)

Ce cirque d'origine glaciaire culmine à 1380 mètres d'altitude. Ses versants pentus sont occupés par une hêtraie-sapinière. Dans les secteurs ouverts, les fourrés de recolonisation alternent avec des landes sèches d'altitude. La zone comprend également de nombreuses prairies humides. Les ruptures de pente sont souvent occupées par des milieux rocheux. Remarquable par sa géomorphologie, ce site possède une haute valeur patrimoniale.

Crédit photo : Juliette Amant



Les estives et la race Salers (D)

De nombreuses parties du Cirque d'Artout sont pâturées par la Salers du mois de mai au mois d'octobre. Originnaire du Cantal, la Salers est une très ancienne race bovine. Elle était utilisée à l'origine pour la production de fromages et la traction animale. Au cours des années 60 et avec l'arrivée des races laitières spécialisées, la race a été réorientée vers la production de broutards. Très caractéristique par sa robe, on les appelle ici les vaches rouges.

Crédit photo : Juliette AMANT



La marmotte (E)

Rongeur à la silhouette trapue, la marmotte est une espèce montagnarde ayant été introduite en Auvergne à partir des années 1950. Elle sort de sa longue hibernation de 8 mois pour remplacer la litière de son terrier, reconstituer ses réserves de graisse en consommant des plantes et des racines. Les marmottes vivent en groupes familiaux sur de petits territoires.



La Pulsatille des Alpes (F)

Egalement appelée Anémone des Alpes, cette jolie plante vivace laisse place, une fois fanée, à des grosses houppes duveteuses formées par les fruits jusqu'à la fin de l'été.

Crédit photo : Eric Vallé



Le point de vue Sancy – Chaîne des puys (G)

Le massif volcanique des Monts Dore repose sur un socle granitique effondré il y a 2,5 millions d'années. Autour de ce gigantesque bassin d'effondrement quasi-circulaire se sont accumulés des produits de projection. Puis, des glaciers ont démantelé ce vaste édifice y creusant le paysage. Au milieu de ce panorama, bien souvent la tête dans les nuages, se détache le puy de Sancy qui culmine à 1885 m, ce qui en fait le sommet le plus élevé du Massif Central. Il aurait atteint les 2500 m d'altitude entre 1 et 0,2 millions d'années. Des éboulements se sont produits par la suite puis l'érosion glaciaire a fini de façonner le sommet. Il se présente aujourd'hui sous la forme d'un neck (butte, piton ou aiguille).

Crédit photo : Juliette AMANT



La Vipère péliade (H)

De couleur brune ou grisâtre, son dos est ponctuée de taches noires ou grises, sa gorge est blanche et sa partie ventrale noirâtre. La vipère péliade est une espèce montagnaise et peut se trouver jusqu'à 3000 m d'altitude. Sa nature farouche lui permette d'éviter l'homme, et par conséquent des risques pour celui-ci et pour elle-même.

Crédit photo : Maxime SACRE



Le Signal du Luguët (I)

Point culminant des monts du Cézallier avec une altitude de 1551 mètres. Formé il y a 5 millions d'années, il correspond à d'anciens lacs de lave effacés par l'érosion.

Crédit photo : Juliette AMANT



Le Merle à plastron (J)

En Auvergne, le Merle à plastron est localisé aux zones de montagnes. Dans le Cézallier il recherche les zones entretenues par un pâturage extensif équin et bovin. Oiseau migrateur, il arrive en Auvergne courant avril. L'espèce n'est menacée localement que par la disparition de son habitat. Ceci se traduit par le vieillissement des boisements, par les plantations de résineux ou l'abandon du pâturage.